

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 11

Rubrik: Marché du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marché du travail

Notre dernier rapport a paru dans le bulletin n° 8/1953. Depuis lors le nombre des chômeurs complets a passé, pour l'ensemble du canton, de 202 à 186 au 25 septembre, et pour le Jura, de 27 à 13 au 25 septembre. On constate donc une modeste amélioration. Par contre le nombre des chômeurs partiels a passé de 30 à 113 à la même date dont 107 dans l'industrie horlogère. S'il y a un ralentissement des affaires, il se fait sentir avant tout dans l'horlogerie.

Cependant, pour l'ensemble du pays, la situation reste très favorable. Il y a un léger fléchissement dans l'industrie des métaux et dans l'horlogerie, mais une amélioration dans le textile et le bâtiment. Dans d'autres branches, les oscillations saisonnières sont normales.

L'activité économique suisse est axée toujours plus nettement sur la consommation et sur l'extension du volume des affaires. Nos exportations sont en augmentation : par rapport aux trimestres correspondants de 1952, l'augmentation en valeur est de 9,3 % pour le premier trimestre et de 11 % pour le deuxième ; elle est en quantités, de 17,5 % pour le premier trimestre et de 17 % pour le deuxième. En revanche, les importations sont en légère baisse. La balance commerciale du premier semestre présente un solde actif de 34,3 millions de francs. Il va en se rétrécissant, ce qui n'est pas un mal, vu notre forte position de créancier sur le plan international.

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1952			1953		
	25.7	25.8	25.9	25.7	25.8	25.9
Agriculture	1	—	—	—	—	—
Sylviculture	—	—	0	—	—	2
Alimentation	—	2	1	2	—	—
Habillement et équipement . . .	3	6	1	4	1	7
Industrie du cuir	—	—	—	—	—	1
Bâtiment	16	21	24	20	26	36
Industrie du bois et du verre . . .	3	10	5	12	4	4
Textile	—	5	9	—	—	2
Arts graphiques	1	—	—	—	—	—
Industrie du papier	—	—	—	1	—	—
Industrie des métaux et machines .	7	4	4	12	19	16
Horlogerie	—	5	7	5	22	10
Commerce et administration . . .	45	44	58	55	56	47
Hôtellerie	5	7	22	9	6	26
Transports	1	1	1	—	1	2
Professions libérales	9	10	3	16	16	9
Economie domestique	13	12	16	21	11	12
Autres métiers	6	5	5	12	18	12
	110	133	156	169	182	186
Chômeurs partiels						
Alimentation	—	—	—	2	—	—
Habillement et équipement . . .	1	2	1	—	4	1
Industrie du cuir	1	—	—	4	—	1
Industrie du bois et du verre . . .	—	—	6	1	1	—

	25.7	25.8	25.9	25.7	35.8	25.9
Textile	7	5	3	—	—	—
Industrie des métaux et machines .	—	—	9	2	1	2
Horlogerie	—	2	50	32	31	107
Autres métiers	—	1	1	—	—	2
	9	10	70	41	37	113

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1952			1953		
	25.7	25.8	25.9	25.9	25.8	25.9
Courtelary	—	—	—	—	1	—
Delémont	—	—	—	—	4	2
Franches-Montagnes	—	—	—	—	2	1
Laufon	1	—	2	—	—	—
Moutier	—	1	1	—	4	4
La Neuveville	—	—	—	—	1	1
Porrentruy	—	—	4	2	18	5
	1	1	7	2	30	13

La rédaction.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

A la suite d'une entrevue, à Paris, de M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, chef du département politique, avec M. Joseph Laniel, président du gouvernement français, l'accord commercial franco-suisse du 11 avril 1953, qui était arrivé à échéance le 30 septembre, a été reconduit pour la période du 1er octobre 1953 au 31 mars 1954.

* *

La question des exportations vers la France vient d'être traitée dans un éditorial de « La Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie. La politique de limitation des importations suivie par le gouvernement français depuis février 1952, dans le but de rétablir l'équilibre de la balance des paiements, n'a pas donné les résultats escomptés. Durant le premier semestre 1953, les importations françaises en provenance des pays participant à l'Union européenne de paiements ont même été quelque peu supérieures à celles de la période correspondante de 1951. Dans le domaine des échanges franco-suisses, un phénomène identique s'est produit. En dépit des dispositions restreignant l'entrée de toute une série de produits helvétiques, les importations de Suisse ont atteint, au cours des six premiers mois de cette année, le même niveau que durant le premier semestre de 1951. Les restrictions n'ont pas affecté le volume global des exportations suisses. En revanche, certains secteurs particuliers ont été durement touchés. Tel est le cas des exportations horlogères. Par suite des restrictions en vigueur, les contingents inscrits au dernier accord de base, du 8 décembre 1951, ont subi une très forte réduction. « La Suisse horlogère » conclut que le réajustement de ces contingents s'impose.

* *

En produits horlogers, la Suisse a exporté, du 1er janvier au 31 août 1953, pour 665 millions de francs, contre 653 millions pour la période